

Le « pack sortie RSA » est une aide créée pour lever les difficultés à la reprise d'emploi.

En quoi consiste cette offre ?

Cette aide est accordée aux BRSA qui retrouvent une activité et qui ont besoin d'un coup de pouce en termes d'accompagnement et de soutien financier. Cela peut être une aide aux transports, modes de gardes, alimentaire...

Comment faire pour en bénéficier ?

Lors de mes entretiens avec mon référent cette aide peut m'être proposée ou je peux lui parler de mes difficultés. Je dois également signer un CER de 6 mois et remplir un formulaire de demande.

• Pour + d'infos, n'hésitez pas à contacter votre référent de parcours